



**Direction des Ressources Humaines
Service des heures d'enseignement**

**DEMANDE DE CONVENTION D'ENSEIGNEMENT
UNIVERSITES TOULOUSAINES
OU AUTRE ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

**VOUS ETES : personnels enseignants, enseignants-chercheurs, titulaires et contractuels
(hors Université Toulouse 1 Capitole)**

Dans le cadre de votre service statutaire d'enseignement, vous pouvez être amené exceptionnellement à effectuer des heures d'enseignement pour des universités partenaires sous réserve de l'accord préalable de votre responsable d'établissement.

Aussi, le bureau des heures d'enseignement de l'Université Toulouse 1 Capitole doit être informé au plus tôt des enseignants d'établissement extérieurs qui viendraient dans le cadre de leur service statutaire effectuer des heures dans les plans de formations d'UT1.

- 1. En début d'année universitaire télécharger le formulaire en veillant à remplir chaque champ permettant à nos services de formaliser la convention avec le partenaire.**
- 2. Soumettre ce document pour avis et signature à votre chef de département.**
- 3. Retourner le formulaire auprès de la cellule RH de votre établissement principal qui se chargera de formaliser la convention et de la présenter pour signature à la Présidence de votre établissement d'origine et à l'établissement partenaire UT1 Capitole.
Ces éléments devront également être pris en compte dans votre déclaration de service.**

Cette prestation d'enseignement donnera lieu au versement d'une contrepartie financière au taux de l'heure TD chargée en vigueur au bénéfice de votre établissement principal ; permettant ainsi de pallier votre remplacement.

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98 - www.ut-capitole.fr



DEMANDE DE CONVENTION D'ENSEIGNEMENT AVEC L'UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

FICHE DE RENSEIGNEMENT

(Il est impératif de compléter les champs de chaque rubrique afin que la convention soit formalisée dans les meilleurs délais)

Cadre à remplir par l'intéressé (e)	
NOM :	Année universitaire :
Prénom :	Nom de l'établissement d'exercice de la fonction principale :
Grade :	Contact de votre université d'origine et adresse mail :
Département d'enseignement :	Département/UFR/Parcours où l'enseignement est réalisé :
	Détails des heures CM/TD effectuées à UT1
	Nombres total d'heures EQTD.....
Date :	Signature de l'intéressé (e)
Avis et Visa de l'établissement principal :	

Pour rappel, les heures d'enseignement réalisées dans le cadre d'une convention d'enseignement seront comptabilisées dans le service statutaire de l'année universitaire en cours. Les enseignants qui voudraient exercer une activité en dehors de leur service statutaire, au sein d'un établissement extérieur, devront faire une demande d'autorisation de cumul.